



Pompe à Chaleur 10500€ d'Aides

Pompe à Chaleur : Avantages fiscaux 2020 pour faire jusqu'à 70% d'économies d'énergie



Pompe à Chaleur

À l'Assemblée, des députés boycottent une commission qui auditionnait une étudiante voilée

BFM TV Jules Pecnard BFMTV 17 septembre 2020



Des députés à l'Assemblée nationale - Lionel Bonaventure

Ce n'est pas la première fois que Maryam Pougetoux se retrouve au cœur d'une polémique. La vice-présidente de l'Unef, dont le voile avait suscité des critiques il y a plus de deux ans, a fait l'objet d'une levée de bouclier à l'Assemblée nationale ce jeudi. Lors d'une séance de commission d'enquête dédiée aux effets de la crise du Covid-19 sur la jeunesse, plusieurs députés ont quitté la salle pour protester contre la présence de cette jeune femme arborant le hijab.

Ce sont des élus Les Républicains qui ont sonné la charge en premier, par la voix de Pierre-Henri Dumont. Dans son rappel au règlement, l' élu du Pas-de-Calais a reproché à l'Unef d'avoir "fait le choix d'enfreindre le principe même de laïcité auquel doit s'astreindre notre Assemblée". Et d'arguer que la situation sanitaire était trop grave pour que "la représentation nationale n'ait pas à subir, dans ce temple de la démocratie, les démonstrations communautaristes de certains".

"La prochaine étape, c'est la burqa?"

Dans la foulée, la députée La République en marche Anne-Christine Lang lui a emboîté le pas, déclarant que "le port du hijab" est "incompatible" avec ses "valeurs". "Je vais quitter cette réunion", a-t-elle conclu.

Entre ces deux interventions, la présidente de la commission, la députée LaREM de Haute-Garonne Sandrine Mörch, a lu une réponse, visiblement préparée en avance, comme le pense Pierre-Henri Dumont, contacté par BFMTV.com. "Aucune règle n'interdit le port de signes religieux dans le cadre de nos travaux", a-t-elle rappelé, invoquant l'article 9 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui ne fait aucune mention des tenues vestimentaires acceptables en commission.

Qu'importe, d'après le député du Pas-de-Calais.

"Le message derrière, c'est qu'on tolère le hijab dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, règlement ou pas. La prochaine étape c'est quoi, la burqa? C'est à la présidente de séance de décider qui elle invite. En l'occurrence elle a refusé d'interdire la présence de Mme Pougetoux, alors qu'il y a eu une décision délibérée de l'Unef d'envoyer spécifiquement cette personne", développe le député LR.

LaREM divisé

Chez LaREM, comme toujours sur ces sujets sensibles liés à l'islam et à l'identité, les opinions divergent. "Total soutien", affirme le député de l'Hérault Jean-François Eliaou.

"J'ai vu l'intervention d'Anne-Christine, elle a été très calme. Quand j'ai convié Mgr d'Ornellas à la commission sur le projet de loi bioéthique, il est venu en civil, il n'avait même pas de petite croix sur le revers de sa veste", défend-il auprès de BFMTV.com.

Et l' élu héraultais d'affirmer que Maryam Pougetoux "ne représente qu'elle-même". "Continuons comme ça! Moi je veux bien, le règlement... Mais il faut faire très attention. La société est permissive et résiliente, on s'habitue à des choses qui nous semblaient intolérables il y a encore quelques années. Vis-à-vis des générations d'immigrés qui ont fait l'effort de s'intégrer, on ne peut pas faire ça", estime-t-il.

"Ras-le-bol du buzz de LR"

D'autres, comme Gaël Le Bohec, qui était présent en commission ce jeudi, n'approuvent pas du tout la sortie d'Anne-Christine Lang. Le député LaREM d'Ille-et-Vilaine s'est inscrit "en faux par rapport aux positions" des parlementaires qui ont quitté la salle. "Si à partir d'un moment, la représentation nationale choisit de ne pas auditionner la diversité française, j'en serais très très gêné", a-t-il déclaré. Contacté, il développe:

"Ras-le-bol du buzz de LR. Il s'agit d'un voile et d'un masque, qui est d'usage et bien dans le règlement, lui. Franchement, la France a surtout besoin de se concentrer sur la situation, au-delà du buzz qu'on a déjà eu il y a deux ans quand cette personne a été élue à l'Unef. Je souhaite à tous les jeunes de s'engager à la présidence d'une telle association."

Son collègue marseillais Saïd Ahamada partage cet avis. Sur Twitter, le député des Bouches-du-Rhône se "désolidarise" de l'initiative.

"Cette étudiante n'a enfreint aucune loi. Peu importe ce que l'on pense du voile, les députés que nous sommes doivent donner l'exemple en respectant la loi, et en acceptant la contradiction. C'est le propre de la démocratie", a-t-il écrit.

"Il ne sert à rien de tomber dans le piège"

Même sévérité de la part d'un cadre dirigeant de LaREM: "C'est ridicule. Je comprends qu'on soit en désaccord, mais de là à se barrer, on dirait le mec du FN au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté." Une référence à Julien Odoul, qui avait provoqué un incident de séance le 11 octobre 2019 pour protester contre la présence d'une accompagnatrice scolaire voilée. Anne-Christine Lang a d'ailleurs reçu le soutien sur Twitter de Gilbert Collard, eurodéputé Rassemblement national. "CQFD", réagit notre source.

Lire la suite

